

Communiqué de presse
Chéraga le 3 septembre 2024

Alliance Assurances annonce la mise en paiement des dividendes à ses actionnaires

Comme le stipule notre communiqué de presse du 10 juin 2024 relatif à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et au bilan financier de l'exercice 2023, Alliance Assurances a le plaisir d'annoncer la mise en paiement, jeudi 12 septembre, d'un dividende de 30 DA par action au profit de ses actionnaires.

Résolution 3 :

Ci-dessous les termes de la 3^e résolution adoptée à l'unanimité par l'AGO réunie le 6 juin 2024.

*L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **06 juin 2024**, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Conseil d'Administration décide ce qui suit : Le dividende par action est fixé à **30 DA** pour chacune des **9 287 217** Actions composant le capital social. La date de sa mise en paiement aura lieu avant la fin du délai réglementaire imparti et arrivant à son terme le **30 Septembre 2024**.*

Ainsi, Alliance Assurances se conforme à ses engagements de transparence et d'information vis-à-vis des autorités boursières et ses actionnaires et valorise leur rôle et leur confiance en partageant avec eux les fruits de son succès.

À titre de rappel, Alliance Assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 5,851 milliards DZD soit un taux de croissance de + 7.4 % par rapport à l'année financière 2022. En outre, la compagnie a réalisé un résultat net de 439,99 millions DZD au 31 décembre 2023 (VS 542,97 millions DZD au 31 décembre 2022).

Enfin, Alliance Assurances et à sa tête son président directeur général, M. Hassen Khelifati tient à réitérer, à cette occasion, ses vifs remerciements à l'ensemble de ses actionnaires de leur confiance, leur collaboration et leur fidélité.

Alliance Assurances, plus qu'une Assurance, une Alliance
Direction Communication

